



PILOTER LE PROJET RSE DE L'ENTREPRISE

PUBLIC

- Dirigeant de l'entreprise, pilote du projet RSE de l'entreprise

PREREQUIS

- Avoir acté son engagement dans une démarche RSE en ayant déjà réalisé un premier diagnostic et/ou nommé un pilote de la démarche

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Jeux pédagogiques
- Ateliers collectifs pour acquérir les outils et se mettre en situation
- Travaux inter-session à mener en entreprise pour pratiquer les outils et mettre son projet RSE en action
- Retours d'expérience des travaux menés en entreprise

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Quiz
- Livrables des ateliers réalisés et des travaux menés en entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir les notions fondamentales de développement durable et de RSE
- Situer le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la démarche RSE
- Identifier les référentiels et labels existants en matière de RSE et en comprendre le périmètre et les principes
- Mettre en oeuvre une méthodologie pour identifier ses enjeux stratégiques et ceux de ses parties prenantes
- Construire la matrice de matérialité de son projet RSE
- Déterminer les étapes clés de sa démarche RSE et intégrer les bonnes pratiques et points de vigilance

PROGRAMME

Jour 1

Les fondamentaux

- La RSE: de quoi parle t'on?
- Pourquoi la RSE est devenue incontournable
- L'évolution du concept RSE, des origines à nos jours (conventions internationales, engagement des états, rapports GIEC, ...)

Le cadre réglementaire

- Les prémisses des lois françaises touchant à la RSE (2001-2016)
- La déclaration de performance extra-financière (2017)
- La Loi PACTE de 2019

Les référentiels

- ISO 26000 - lignes directrices en matière de RSE
- L'identité visuelle "+ engagés, + performants" de l'UIMM
- La construction d'une démarche RSE
- Comparatif des différents référentiels

Les premiers pas dans la démarche

- Le diagnostic initial
- Introduction à la matrice de matérialité
- Identification des parties prenantes internes & externes et leurs attentes/exigences (**travail inter-session à poursuivre en entreprise**)

Jour 2

Bâtir la vision de l'entreprise

- Définir les valeurs de l'entreprise
- Identifier les tendances (clients / technologie / société / concurrents / réglementations / usages)
- Définir la raison d'être de l'entreprise
- **REX sur le travail inter-session réalisé concernant l'identification des parties prenantes et leurs attentes/exigences**

Les + de la formation!
- Une formation-action pour lancer son projet
- Des outils directement applicables pour structurer sa démarche

Jour 2 (suite)

Construire la matrice de matérialité

- Identifier la méthode de construction de la matrice
- Identifier les enjeux prioritaires de l'entreprise (en lien avec le diagnostic initial RSE réalisé)
- Identifier, hiérarchiser et cartographier ses parties prenantes
- Consulter les parties prenantes et consolider les résultats (**travail inter-session à poursuivre en entreprise**)
- Concevoir et analyser la matrice de matérialité (**travail inter-session à poursuivre en entreprise**)

Jour 3

Déployer le projet RSE dans mon entreprise

- **REX sur le travail inter-session réalisé: Atelier vision mené en entreprise et Formalisation de la matrice de matérialité**
- Lien entre matrice de matérialité et politique RSE
- Le déploiement du projet RSE et l'amélioration continue:
 - Bonnes pratiques et points de vigilance
 - Groupe projet
 - Plan d'actions
 - Indicateurs / tableau de bord
 - Communication sur le projet
- Appliquer la méthode à son projet d'entreprise: définir son projet A3
- Constituer le rapport RSE

N° déclaration d'activité
72 33 000 12 33
SIRET – 781843073
NAF – 8532Z
N° Qualiopi – 8575624



1 230€ HT
par personne



4 à 8
participants



3 jours



10 juin + 3 juillet + 3 septembre 2024

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE www.formation-maisonindustrie.com Valérie VOLEAU
a.vedrenne@afpiso.com v.voleau@afpiso.com
06 81 65 35 43 06 85 70 62 67